

monde. Qui donc peut commander à la chrétienté entière de rendre de tels honneurs, sinon les dépositaires du pouvoir supérieur, c'est-à-dire le Pape ou le concile présidé par lui ?

Il faut aussi la science ; le nom même de Docteur le dit suffisamment, mais quelle science et à quel degré ? Le Pape Benoît XIV l'indique en renvoyant le lecteur au décret de Boniface VIII, qui fait autorité en cette matière. Exposons donc la doctrine de ce savant Pontife.

C'est dans la décrétale par laquelle il règle les honneurs dus aux apôtres, aux évangélistes et aux quatre grands Docteurs de l'Eglise latine qu'il s'exprime ainsi sur les Docteurs : " Leurs enseignements éclatants ont illustré la sainte Eglise, l'ont ornée de vertus, et ont fait revivre en elle la pureté des mœurs. Par eux, comme par des flambeaux brillants et ardents placés sur des candélabres, dans la maison du Seigneur, les ténèbres de l'erreur ont été dissipées et tout le corps de l'Eglise est devenu brillant comme l'étoile du matin. Sous l'influence de la rosée céleste, elle résout par eux les énigmes des Ecritures, en délie les nœuds, en éclaircit les obscurités et en expose les doutes ; grâce à la profondeur et à la beauté de leurs discours, le vaste édifice de l'Eglise brille de l'éclat des diamants, et, transportée aux plus sublimes hauteurs, elle se revêt de vives splendeurs par l'élégance de leur parole. "

Avoir montré dans ses écrits une science supérieure des choses de Dieu, avoir exercé sur les destinées de l'Eglise une action éclatante et salutaire, en réprimant les audaces de l'hérésie, en exposant le sens des Ecritures, en développant les dogmes de la foi, en enseignant aux peuples les lois de la morale et leur montrant le chemin de la perfection ; voilà donc la science éminente que l'Eglise réclame de ses Docteurs.

Elle ajoute une troisième condition, celle de la sainteté. On concevrait à la rigueur un grand savoir des choses de Dieu même dans un homme pécheur ; ce savoir pourrait être mis au service de l'Eglise, aussi bien qu'autrefois l'infidèle Balaam employait en faveur du peuple de Dieu sa lumière prophétique. Mais ce pécheur, dont la science servirait à éclairer l'Eglise, ne serait jamais compté parmi ses Docteurs, car, nous l'avons dit, c'est là un titre liturgique qui donne droit à des honneurs publics, réservés aux saints que l'Eglise honore d'un culte religieux.